

ANNEXE 1 : SITUATION GÉNÉRALE DE L'OPÉRATION

1. Tableau des projets et actions réalisés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-action n°1.001	Création d'un événement fédérateur autour des associations locales	8.523 €	Ministre de la Ruralité (René Collin) 800 € Province de Luxembourg (Pôle Economie – Tourisme – Agriculture) Direction de l'économie 750 €	Date de l'événement : 10 mai 2014

2. Tableau des projets en cours

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
1	Fiche-projet n°1.003	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	396.609,88 € (convention 2013) 147.337,12 € (avenant 2015)	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Convention-exécution 2013 (23-12/2013) Avenant 2015 à la convention 2013 (en attente de la signature du Ministre)

			Montant total du projet : 443.352,05 €		<p>Auteur de projet désigné le 3 février 2014</p> <p>Permis d'urbanisme octroyé le 19 juin 2015</p> <p>Attribution du marché de travaux le 4 juillet 2016 (ordre de commencer fixé au 18 avril 2017)</p>
1	Fiche-projet n°1.002	Mise en place d'un réseau de voies lentes	<p>1.072.537,04 € (convention 2014)</p> <p>678.450,97 € (avenant 2017)</p>	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	<p>Convention-exécution 2014 (15-12/2014)</p> <p>Auteur de projet désigné le 11-05/2015</p> <p>Approbation de l'avant-projet par le Ministre (en cours)</p>
2	Fiche-projet n°2.004	Transformation de la maison de village d'Awenne	758.145,69 € (convention 2016)	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Convention – exécution 2016 (11 octobre 2016)

					Auteur de projet désigné le 11-05/2015 Approbation de l'avant-projet par la CLDR (15 février 2017)
2	Fiche-projet n°2.008	Elaboration d'un RUE sur la ZACC située entre la Rue des Rogations et la Rue du Mont à Saint-Hubert	27.830 €	Pas de subvention	Auteur de projet désigné le 25 juillet 2016 Réunions du comité de suivi : - 27-10/2016 (CA1) - 20-12/2016 (CA2) - 15-02/2017 (CA3) - 19-04/2017 (CA4)

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Stade d'avancement du projet
2	2.007	Aménagement de maison de village de Hatrival		Région wallonne (Direction du Développement Rural)	Décision CLDR (28-06/2016)

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Raison de l'abandon
1	1.001	Réaffectation de l'ancien abattoir en atelier rural	1.211.021 €	Site à réaménager (SAR) PWDR	Absence de financement SAR Projet de substitution : création de deux halls relais sur le PAE de Saint-Hubert (programmée en 2018 par Idelux) En parallèle, étude ADL sur les affectations possibles de l'ancien abattoir
2	2.003	Aménagement d'un site accrobranche à Saint Hubert		CGT PWDR	Projet à orienter vers une initiative privée
2	2.007	Aménagement de maison de village de Vesqueville		PWDR	Refus des gestionnaires de la salle de s'inscrire dans ce projet

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir subsidiant	Justification de l'initiative
/	/	/	/	/	/

ANNEXE 2 : TABLEAU DÉTAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXÉCUTION DE TRAVAUX

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique	Aménagement d'un espace de convivialité à Arville	<p><u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité.</p> <p><u>Objectif connexe</u> : Mettre en place une ambitieuse politique de gestion et de développement durable du territoire pour garantir la cohérence entre l'image et la réalité.</p>	<p>Convention-exécution 2013 237.965,93 € (60 %)</p> <p>Avenant 2015 à la convention 2013 73.668,56 € (50 %)</p>
Étapes de – Etats d'avancement physique du projet				Date
Désignation de l'auteur de projet :				03-02/2014
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				
Approbation de l'avant-projet par le Ministre :				26-05/2015
Approbation du projet par l'A.C. :				29-09/2015
Approbation du projet par le Ministre :				05-01/2016
Adjudication :				ouverture des offres le 07-03/2016
Décision d'attribution du marché :				04-07/2016
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				12-10/2016
Début des travaux :				18-04/2016
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
Etat d'avancement financier du projet				Montant
Montant conventionné à 100 % :				/
Montant du subside développement rural :				/
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				/

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2014	PCDR classique	Mise en place d'un réseau de voies lentes	<p><u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité</p> <p><u>Objectif connexe</u> : Valoriser les ressources environnementales et patrimoniales pour amplifier le statut de Saint Hubert de capitale européenne de la chasse, de la forêt et de la nature.</p>	<p>Convention-exécution 2014 686.268,52 €</p> <p>Proposition Avenant 2017 à la convention 2014 Montant à désengager : 201.268,52 € (à l'ordre du jour du Conseil communal du 20-03/2017)</p>
Etapes de – Etats d'avancement physique du projet				Date
Désignation de l'auteur de projet :				11-05/2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				23-05/2016
Approbation de l'avant-projet par le Ministre :				/
Approbation du projet par l'A.C. :				/
Approbation du projet par le Ministre :				/
Adjudication :				/
Décision d'attribution du marché :				/
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				/
Début des travaux :				/
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
Etat d'avancement financier du projet				Montant
Montant conventionné à 100 % :				/
Montant du subside développement rural :				/
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				/

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2016	PCDR classique	Création d'une maison de village à Awenne	<u>Objectif principal</u> : Veiller à améliorer les conditions de vie par le renforcement de la cohésion, de la convivialité et de la sécurité	Convention-exécution 2016 529.072,85 €
Etapes de – Etats d'avancement physique du projet				Date
Désignation de l'auteur de projet :				11-05/2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C. :				/
Approbation de l'avant-projet par le Ministre :				/
Approbation du projet par l'A.C. :				/
Approbation du projet par le Ministre :				/
Adjudication :				/
Décision d'attribution du marché :				/
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre :				/
Début des travaux :				/
Réception provisoire :				/
Décompte final :				/
Réception définitive :				/
Etat d'avancement financier du projet				Montant
Montant conventionné à 100 % :				/
Montant du subside développement rural :				/
Montants cumulés payés à l'entrepreneur :				/

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINÉ (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique	4 ^{ème} année de mise en œuvre du PCDR : aucun projet terminé			

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?					
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Bénéfices = recettes moins charges			Montant annuel		
Réaffectation des bénéfices					
Fonctionnement du projet et utilisation du bien					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet					
Impact des activités sur emploi					

Le mode de réalisation

--

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2008	2008	20-10/2014	28-02/2013
Date des réunions durant l'année écoulée	03/03/2016	Nombre de présents	13 + 2 invités
	07/04/2016		13 + 2 invités
	28/06/2016		11 + 5 invités
	21/09/2016		14 + 5 invités

Réflexion sur l'opération de développement rural

Trois chantiers majeurs ont occupé la CLDR en 2016.

D'abord et essentiellement, elle s'est consacrée au suivi attentif des conventions en cours (aménagement de la Place d'Arville, création d'un Réseau de voies lentes, création d'une Maison de village à Awenne).

Ensuite, elle s'est attachée à choisir soigneusement le projet à proposer en 4^e et dernière convention de la période de validité du PCDR en cours (aménagement de la Maison de village d'Hatrival).

Enfin, elle a ébauché le travail de prolongation du PCDR pour cinq années supplémentaires, en entamant la réflexion sur les objectifs à poursuivre et les pistes d'actions possibles.

Parallèlement, elle s'est inquiétée de sa vitalité, en partie menacée par la défection de plusieurs membres (suite à des déménagements, des accidents de la vie) et s'est ouverte à la participation d'invités extérieurs afin d'enrichir ses travaux.

Et, toujours en matière d'ouverture, elle s'est impliquée activement dans la phase de conception de la Stratégie de développement local du tout nouveau Groupe d'action locale (GAL) *Nov'Ardenne* associant les communes de Saint-Hubert, Libin, Libramont et Tellin.

Des liens se sont ainsi créés entre les Communes mais aussi entre les CLDR, qui préfigurent des rapprochements et des synergies autour de projets concrets.

Propositions de projets à entreprendre : possibilité actuellement étudiée par la CLDR

Numéro fiche-projet :	2.007
Intitulé du projet :	Arville – <u>Hatrival</u> – Vesqueville : aménagement de maisons de village
Priorité du projet :	Lot 2
Calendrier d'exécution :	Convention-exécution 2017

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Le choix des projets à mener aux cours des prochaines conventions fut débattu et tranché par la CLDR en 2016. Une seule convention restait à pourvoir sur la durée de validité du PCDR, courant jusqu'avril 2017.

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100 %	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 2 ans	2	Arville, <u>Hatrival</u> et Vesqueville Aménagement de maisons de village	À déterminer	Région wallonne (Direction du Développement Rural)	80%
				Ville de Saint-Hubert	20%